



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

Kora'h voulait ravir la Kehouna à Aharon, bien que ce dernier ait été nommé par Hachem ! Or, le choix de D.ieu est plus avisé que le choix humain. Même Chemouel, le petit-fils de Kora'h, faillit se tromper : « Lorsqu'ils entrèrent, il se dit en voyant Eliav : Certainement, l'oïnt de D.ieu (le roi) est ici devant lui. Et D.ieu dit à Chemouel : Ne prends point garde à son apparence et à la hauteur de sa taille, car Je l'ai rejeté. D.ieu ne considère pas ce que l'homme considère ; l'homme regarde ce qui frappe les yeux, mais D.ieu regarde le cœur[1]. »

Voici encore un exemple. Les travaux dans le Michkan furent confiés aux familles de Lévi ; à celle de Guerchon, les tapis, le rideau extérieur, etc., à celle de Merari, les poutres, les socles, les poteaux, etc., et celui qui les supervisait était Itamar, le fils d'Aharon, le Cohen[2]. Quant aux objets les plus saints – le Aron Hakodech, le chandelier, les deux autels, la Table des pains – ils furent confiés à la famille de Kehat, et celui qui les supervisait était Eléazar, le fils d'Aharon, le Cohen[3]. C'était un choix divin !

Faisons alors une remarque. Après le décès d'Aharon, Eléazar devient le Cohen Gadol[4], et après le décès d'Eléazar, ce fut le tour de son fils Pinhas. Ce dernier commit une faute lors de l'épisode d'Iftah (avec son vœu concernant sa fille), et il perdit son rou'h hakodech[5]. Le successeur de Pinhas fut Eli, de la famille d'Itamar ! Après Eli, ce fut A'himélekh et Evyatar, de la même famille d'Itamar. Mais à cause du péché des fils d'Eli, la famille d'Itamar dut laisser de nouveau la Kehouna guedola à la famille d'Eléazar, et à l'époque de David[6], Evyatar remplaça Tzadok[7]. Les descendants de Tzadok exercèrent ensuite le service jusqu'à la destruction du Temple[8], et ce sera aussi le cas à la venue du Machiah[9]. Or, jamais le Michkan ou le Beth HaMikdash ne furent privés du Aron Hakodech tant qu'il resta sous la protection d'un descendant d'Eléazar. Il ne fut capturé qu'à l'époque d'Eli[10]. En fait, au début, le Aron Hakodech et les objets les plus saints n'avaient été confiés qu'à Eléazar, et non à Itamar !

Mais même l'élui par Hachem peut dévier lorsque des manipulateurs géniaux, comme Kora'h et Cie, s'y mettent : « Ils se soulevèrent contre Moché, avec deux cent

cinquante hommes des enfants d'Israël, des principaux de l'assemblée, de ceux que l'on convoquait à l'assemblée, et qui étaient des gens de renom[11]. » Ils détournèrent Elitsour, fils de Schedéour[12], pourtant élu par Hachem : « Voici les noms des hommes qui se tiendront avec vous ; pour Reouven : Elitsour, fils de Schedéour[13]. » Celui-ci faisait partie des douze princes qui, le jour de l'inauguration du Michkan, offrirent six charrettes et douze taureaux aux familles de Lévi, chargées du transport des ustensiles du Michkan, et où chacun offrit un sacrifice : « Alors les princes d'Israël, chefs des maisons de leurs pères, présentèrent leur offrande : c'étaient les princes des tribus, ceux qui avaient présidé aux dénombrements[14]. » Le verset leur attribue quatre titres : a) princes d'Israël ; b) chefs des maisons de leurs pères ; c) princes des tribus ; d) ils avaient présidé aux dénombrements. Des individus doués pour gérer une grande famille ne sont pas forcément capables de diriger une tribu entière, et ceux qui possèdent ces deux qualités ne réussissent pas toujours à défendre des intérêts nationaux. Et il y a une chose encore plus grande : être capable de défendre les intérêts de chaque individu ! Or, ces douze personnes possédaient ces quatre qualités : ils étaient des princes d'Israël pour défendre le destin du peuple entier. Chacun d'entre eux s'occupait avec bravoure de sa propre famille, ainsi que de sa tribu entière. De plus, ils assistèrent Moché et Aharon dans le recensement, où les deux prophètes bénirent chaque juif personnellement[15]. Ces derniers agirent sans doute comme Yaakov avec ses fils : ils bénirent chacun des 603 550 juifs selon leur capacité propre et selon leur destin. Les douze princes savaient, par une tradition provenant de leur ancêtre Yaakov, les événements que vivrait leur tribu jusqu'à la venue du Machiah, et ils offrirent leurs sacrifices en relation avec cette prophétie[16]. Et pourtant, en dépit de telles qualités, Elitsour fut victime des manipulations et de la propagande de Kora'h !

[1] Chemouel I 16,6-7. [2] Bamidbar 4,21-33.

[3] Voir Rachi, Bamidbar 4,16. [4] Bamidbar 20,25-29. Choftim 20,28.

[5] Voir Divré Hayamim I 9,20 et Vayikra Rabba 37,4.

[6] Divré Hayamim I 24,2-3. [7] Melakhim I 2,26.

[8] Divré Hayamim I 5,29-41 [9] Yehezkel 44,15. [10] Chemouel I 4,11.

[11] Bamidbar 16,2. [12] Rachi. [13] Bamidbar 1,5. [14] Bamidbar 7,2.

[15] Ramban, Bamidbar 1,45.

[16] Midrach rapporté dans le Ramban, Bamidbar 7,2-5.

camp. Selon certains commentateurs, il s'agissait de deux demi-frères de Moché de par sa mère.

Or, dans la Paracha de Chémot, il est écrit au sujet des parents de Moché, Amram et Yokhéved : « Il est parti un homme de la maison de Lévy et il prit la fille de Lévy ». Le père de Moché étant donc désigné par le qualificatif de "un homme".

Nous pouvons donc comprendre que ce que Kora'h mettait en exergue c'est que la prophétie de Moché n'était en rien le fruit d'une quelconque grandeur, mais qu'il y avait lieu de soupçonner qu'elle soit due à un patrimoine légué par la femme "d'un homme" (Amram). Cette calomnie visait à suggérer que ce soit Yokhéved qui transmet en héritage la capacité prophétique, puisque ses 5 enfants (Myriam, Aharon, Moché, Eldad et Medad) ont tous prophétisé.



Pour aller plus loin

Yaakov Guetta

1) Combien de fois le nom de Kora'h est-il mentionné dans notre Sidra ? Qu'est-ce que cela nous enseigne ?

2) À quelle Halakha du Choul'han Aroukh font allusion certains termes du passouk suivant de notre Sidra (16-2) : «vayakoumou lifné Moché ... nessié éda kérié moed aneché chem ?

3) Il est écrit (17-15) : « vayachov Aharon el Moché el péta'h ohel moed, véhamaguéfa néetsara ». Pour quelle raison la Torah répète-t-elle que l'épidémie cessa (véhamaguéfa nétsara), alors qu'il est déjà écrit plus haut (17-13) : « vayaamod ben hamétim ouben ha'haïm vatéatsar hamaguéfa (et l'épidémie cessa) ?

4) Il est écrit (17-23) : « vayehi mima'horat vayavo Moché el ohel haédout véhiné para'h maté Aharon... vayigmol chkédim ». Pour quelle raison Hachem choisit de faire jaillir précisément des amandes (mûres) du bâton de Aharon ?

5) Quel passouk de notre Sidra fait allusion à la venir du Machiah ?

6) Combien de psoukim contient notre Sidra ? Qu'est-ce que cela nous apprend ?



La Question

G. N.

La Paracha de la semaine nous relate la disputation soulevée par Kora'h à l'encontre de Moché et Aharon.

Le Midrash nous dit qu'une des accusations qui fut portée par Kora'h était que Moché était suspect par rapport à la femme d'un homme.

Toutefois, comment pouvons-nous envisager qu'une telle accusation puisse être crédible sachant que Moché s'était totalement éloigné de sa propre femme afin d'être constamment saint et disponible pour communiquer avec Hachem ?

Le rav Avraham Fatal répond que dans la Paracha Béhaalotéka nous assistons à un épisode où deux individus Eldad et Medad se mettent à prophétiser dans le

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19 : 13	20 : 31
Paris	21 : 40	23 : 05
Marseille	21 : 04	22 : 17
Lyon	21 : 16	22 : 33
Strasbourg	21 : 17	22 : 40

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

Pour recevoir chaque semaine le feuillet par mail :
Shalshélet.news@gmail.com

**Peut-on faire Arvit a priori au Plag ?**

- Le Talmud (Berakhot 27a) rapporte que selon les Sages on peut faire Min'ha tant qu'il fait jour et Arvit seulement une fois la nuit arrivée ; tandis que selon Rabbi Yehouda on peut faire Min'ha jusqu'au Plag (c'est-à-dire 1h15 avant la Chekia ou la nuit en fonction des avis), et on pourrait donc commencer Arvit dès ce moment-là. La Guemara conclut qu'on peut suivre un des 2 avis.

Peut-on suivre un jour Rabbi Yéhouda et le lendemain les Sages ?

- Selon certains Richonim, oui cela est possible car l'essentiel est de ne pas se contredire le jour-même [Mordekhaï 89; Meiri 26b; Voir aussi le Beth Yossef 233,1 que la coutume autrefois était de s'appuyer sur Rabbenou Tam qui autorise de faire Min'ha/Arvit suivi après le plag et avant la nuit (car il était difficile de rassembler un second minyan pour Arvit)].

- Cependant, la majorité des Richonim sont d'avis qu'il faut garder une ligne de cohérence toute l'année [Rav Haï Gaon; Raaviya; Roch 4,3; Rachba; Talmidé Rabbénou Yona 18,b ...] Et ainsi est l'avis retenu par le Ch.Aroukh 233,1 (qui ne mentionne d'ailleurs à aucun moment l'avis du Mordekhaï). De plus, il rapporte que la coutume s'est répandue de suivre l'avis des Sages qui considèrent la période entre le plag et la nuit comme étant le jour, ce qui nous autorise donc de prier Min'ha tout au long de l'année jusqu'au coucher du soleil (et a posteriori jusqu'à la sortie des étoiles) mais qui nous empêche a priori de pouvoir démarrer Arvit au Plag. Malgré tout, beaucoup ont pris l'habitude de prier Arvit après le Plag en été, et on pourrait justifier cela par le fait qu'ils craignent que le Tsibour ne revienne pas pour Arvit et on pourrait alors considérer cela comme un cas de force

majeure où on tolère de prier au Plag. [Voir C.A 233,1/Beth Yossef cité plus haut au nom de Rabbenou Tam]. Aussi, il est à noter que la coutume Séfarade était de se fier au Plag Cheni (soit 1h15 avant la nuit) [Hayim Chaal 2,38 fin ot 70; Ben Ich Haï Vayakhel ot 4; Or Létsion p.147..]

Aussi, il est à noter que le Ch.Âroukh (267,1) rapporte que la veille de Chabbat/Yom Tov on pourra prier a priori au Plag (même si on prie seul). En effet, étant donné qu'il y a une Mitsva de faire entrer Chabbat plus tôt (à partir du Plag), on considère alors que le moment de Arvit démarre au Plag, et cela même si l'on a prié Min'ha après le Plag [Beth Yossef 267,2 au nom du Rambam; Maguen Avraham 267,1 dans sa 1^{ère} réponse; Michné Halakhote 6, 56 "lvra Deyerouchalmi...", car le fait d'avoir accepté Chabbat nous fait basculer à un autre jour et n'est plus contradictoire avec le fait d'avoir prié Min'ha après le plag ; Menou'hat Ahava 1 Perek 6 note 6 qui précise que l'intention du Beth Yossef est d'autoriser de faire Min'ha/Arvit suivi après le Plag ainsi qu'il en ressort du Rambam et ainsi est la Kavana du Maguen Avraham dans sa 1^{ère} réponse ; Ziv'hé Tsedek 2,16 où il acquiesce aussi à la seconde justification du Maguen Avraham]. Toutefois, la coutume Ashkénaze est de craindre l'avis du Mordekhaï (rapporté dans le Maguen Avraham dans sa 3^{ème} réponse) à savoir de faire Min'ha avant le Plag [Michna Beroura 267,3; voir Menou'hat Ahava note 7 qui écrit qu'il sera bon aussi d'agir ainsi afin de gagner l'avis du Mordekhaï].

Aussi, il est à noter que le Rits Guiate est d'avis qu'il convient d'attendre la nuit pour faire Arvit même Erev Chabbat et ainsi est l'avis du Gra (Voir Beour Halakha 235,1). Et c'est ainsi que s'est répandue la coutume en Israël, du moins dans les communautés Ashkénazes [Kobets Tchouvot 1,23; Halikhote Chelomo Tefila 14 n.10].



1) 11 fois ! Remez Ladavar : ce nombre nous enseigne que Kora'h a été kofer (a renié) la Torah écrite (constituée de 5 livres) et la Torah orale (composée de 6 ordres de Michna) à travers la révolte qu'il mena contre Moché et Aharon ! ('Hirga Déyoma)

2) L'expression « Kérié Moed » fait allusion à la Halakha du Choul'han Aroukh stipulant qu'on appelle en priorité à monter pour lire à la Torah (korim batorah) les grands de la communauté : ex : les Rabbanim, présidents de communauté) durant les moadim (d'où l'expression «kérié moed»). (Loua'h Arèze)

3) L'expression « vatéatsar hamaguéfa » signifie qu'aucune personne ne continua à être contaminée par l'épidémie qui sévissait jusqu'alors, alors que l'expression « véhamaguéfa néetsara », traduit le fait que ceux qui avaient contracté l'épidémie guérissaient. (Sforno)

4) Afin de nous enseigner que de même que les amandes poussent rapidement (et est le 1^{er} arbre à fleurir en Israël), de même la tribu de Levy (dont est issu Aharon) sert Hachem avec ardeur, zèle et empressement. (Rav Shimshone Raphael Hirsh)

5) Il est écrit (17-23) : « vayotsé

péra'h vayatsets tsits vayigmol chékédim ». Ce passouk peut être interprété ainsi : « lorsque Hachem fera sortir (vayotsé péra'h) les Rapa'h nitsotsot , les 288 étincelles de kédoucha qui tombèrent dans les Klipot depuis la faute d'Adam Harichon, alors jaillira le bourgeon (vayatsets tsits) du Machia'h (de plus, le mot «tsits» (bourgeon) a la même guématria que « kets ») ». Tout cela grâce aux tsadikim qui sont chokdim (assidus) dans le limoud hatorah et la pratique des mitsvot, accélérant ainsi (à l'image de l'amandier fleurissant vite) la venue du Machia'h. Ces justes méritent donc pour cela une grande récompense : « Hachem dispense un grand sakhar (vayigmol) pour ce grand zèle et empressement dont ils ont fait preuve pour le service divin, afin d'activer et précipiter la rédemption (chékédim). (Guinezei Chalom)

6) 95 psoukim ! Ce nombre est la guématria du mot « Daniel ». Cette formule mnémotechnique signifie : «mon jugement vient de D...!». En effet, vu la gravité de la remise en question de l'autorité de Moché, Hachem se montra impitoyable envers Kora'h et son assemblée ! (Rav David Feinstein)

**Réponses**

N°439 Chelah Iekha

Enigmes

1) Qu'est-ce qu'on ne peut faire le premier jour de Roch Hodech ? **Divorcer. Comme il y a une Mahloket concernant la date qui serait écrite sur le Guet, les Posskim ont écrit de ne pas divorcer Roch Hodesh (cf Michna Beroura 427:101)**

2) Camille et Lisa ont décidé de jouer au tennis l'une contre l'autre. Elles ont parié 1€ sur chaque partie qu'elles ont jouée. Camille a gagné trois paris et Lisa a gagné 5€. Combien de parties ont-elles joué ? **Onze. Comme Lisa a perdu trois parties contre Camille, elle a perdu 3€ (1€ par partie). Elle devait donc regagner ces 3€ en jouant trois autres parties, puis gagner cinq autres parties pour gagner 5€.**

3) Combien de Sifré Neviim sont cités dans la paracha? **2 יהושע et הושע ויקרא משה להושע בן נון יהושע (יג,טז).**

Rébus : Tisch / La / n' / Houx / Colle / Nasse / Scie / Bas / 'M

4 images une Mitsva:

Il s'agit de la mitsva du Chéma ! Dans la 1^{ère} image, on voit un enfant se cachait les yeux. Dans la 2^{nde} image, on voit matin et soir. Dans la 3^{ème} image, on voit des téfilin, car les parachiyot du chéma se trouvent dans les téfilin. Dans la dernière image, on voit des tsitsit, car la dernière paracha du chéma parle des tsitsit.

Echecs :

F3- F7 / G6 - F7
E6 - F7

**La Michna**

Yéhezkel Elkoubi

Toujours dans le seder ZERA'IM, la 2^{ème} massekhet s'appelle massekhet péa. Elle traite des "matenot 'aniim", toutes les parties de la récolte que la Torah attribue aux pauvres. Le nom de la massekhet est celui du premier sujet abordé [chap. 1-4] : la péa. La Torah ordonne aux propriétaires de terrains de ne pas moissonner une partie du champ, afin de le laisser aux pauvres. A la différence du maasser, la péa n'a pas de mesure fixe et dépend de la générosité du propriétaire [1,2]. C'est pourquoi la massékhet commence ainsi : [1,1] Voici les choses qui n'ont pas de mesure fixe, la péa etc... Il existe plusieurs autres sortes de dons aux pauvres : Le léket [chap. 4-5], les épis qui tombent au moment de la moisson, qui reviennent aux

pauvres. La chikh'ha [chap. 5-7] les gerbes oubliées au moment de rassembler la récolte. Peret et 'olélot [chap. 7-8], spécifiques à la vigne. Ce sont respectivement : les grains qui tombent pendant les vendanges, et les grappes "informes" qui n'ont ni "épaules" en haut, ni "pointe" en bas. Tout cela revient aux pauvres. Une différence fondamentale existe entre ces "dons" et le maasser ou la tsédaka "classique". Par ces mitsvot, la Torah donne aux pauvres la possibilité de subvenir à leurs besoins avec honneur, en allant eux-mêmes ramasser ou récolter ces fruits dans les champs, pour manger ensuite le fruit de leur travail. Le dernier perek se consacre à la mitsva de maasser ani, à la tsédaka, et à la définition d'un pauvre.



Or'hot Yocher

Yonathan Haik

La zrizout 2 (le zèle)

Dans le traité Berakhot (6b), nos Sages ajoutent : «L'homme doit toujours courir pour accomplir une mitsva, même le Chabbat. » Là-bas, on parle de courir pour une mitsva comme étant un acte méritoire.

Il est encore enseigné dans le Midrash Houpai Eliyahou Zouta (Porte 7) que sept personnes sont considérées comme exclues du ciel, et l'une d'elles est celui qui ne court pas pour accomplir une mitsva.

Dans le Midrash Bamidbar Rabba (Parachat Balak

20,20), on trouve cette description du peuple d'Israël : « Voici, un peuple qui se lève comme un lion et qui se dresse comme un félin. » (Bamidbar 23,24). Ils se lèvent de leur lit tels des lions - ils saisissent promptement le Kriyat Chema , etc.

Et plus loin (chapitre 22), bien que Moché ait été informé de sa mort prochaine après avoir vengé Israël contre Midian, il se hâta néanmoins d'accomplir l'ordre divin, comme il est rapporté là-bas. (Lorsque le Saint Béni soit-il dit à Moché : «Venge les enfants d'Israël sur les Midianites, puis tu seras réuni à ton peuple », Il a ainsi lié la mort de Moché à cette guerre de vengeance. Et pourtant, bien que Moché ait été informé que sa mort suivrait cette guerre, il ne chercha pas à la retarder afin de prolonger sa vie. Au contraire, il se

hâta d'accomplir cette mitsva et envoya immédiatement les enfants d'Israël au combat.) Dans les Pirké Avot (5,20), il est dit : « Sois audacieux comme un léopard, léger comme un aigle, rapide comme un cerf, et fort comme un lion pour accomplir la volonté de ton Père qui est aux cieux. »

Enfin, nos Maîtres ont enseigné (Chir Hachirim Rabba 1,2) : « As-tu vu un homme prompt dans son travail ? Il se tiendra devant les rois. (Rachi sur Sanhédrin 104b explique qu'il se tiendra dans le Gan Eden devant les justes) » (Michlé 22,29) cela se réfère à Moché, qui s'est empressé d'accomplir l'œuvre du Michkan.



Vécu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

Précédemment dans Chemouel,

Alors que Chemouel était encore tout jeune homme, il croit entendre la voix de son maître Eli pendant la nuit, mais ce dernier dormait et ne l'avait pas appelé. Chemouel était dans l'incompréhension jusqu'à que son maître lui explique que c'est Hachem qui cherchait à lui parler. Il va l'interpeller une fois de plus et cette fois-ci Chemouel lui dira « parle Hachem, car Ton serviteur t'écoute ».

Hachem s'adresse donc à Chemouel pour la 1ère fois avec un message détonnant !

« Je vais accomplir une prophétie qui va faire frémir les oreilles de celui qui l'écoute ». Hachem va de nouveau annoncer la catastrophe qu'encourra la famille d'Eli en jurant qu'elle ne pourra plus être sauvée par le biais de sacrifices. La Guémara déduira que les descendants d'Eli ne pourront être sauvés par les sacrifices, mais par la Torah et bonnes actions, ils seront sauvés (cf numéro de la semaine dernière) (Roch Hachana 18a).

Chemouel se réveille le matin après avoir découvert le bonheur d'une prophétie mais le malheur d'une nouvelle terriblement accablante. Il tremblait à l'idée d'être confronté à son maître et de devoir lui raconter ce que Hachem lui avait révélé. Sa crainte devint réalité quelques instants plus tard, Eli sachant sa descendance condamnée, s'empressa d'en savoir plus sur cette mystérieuse prophétie et dit à l'égard de Chemouel : « si tu me

cache ne serait-ce qu'une partie de cette prophétie, je jure au nom d'Hachem... (la suite n'est pas écrite) ». La Guémara va la deviner « ... qu'il t'arrivera la même chose, tes enfants ne suivront pas ton chemin ». (Makot 11a)

Chemouel bien que désolé de devoir raconter de telles paroles, difficiles à supporter, ne trembla pas et affirma mot-à-mot de ce que cette prophétie contenait. La réaction d'Eli est à la hauteur de sa grandeur « Il est Hachem, Il fera ce qui est bon à Ses yeux » !

Malheureusement, lorsqu'un sage fait sortir de sa bouche une malédiction sous condition, elle s'abat quand bien même la condition est respectée. En effet, bien qu'il ne lui ait rien caché de la prophétie, les enfants de Chemouel n'ont pas totalement suivi le chemin de leur père, à cause de la malédiction (ibid).

Chemouel grandit aux yeux du peuple, car il voyait que Hachem était avec lui. Ainsi, le peuple dans son entièreté de la ville de Dan au nord, jusqu'à Béer Chéva au sud, sut reconnaître en Chemouel un véritable prophète digne de ce nom.

La catastrophe annoncée par Hachem à Chemouel commence lors d'une guerre entre Israël et les philistins. Les juifs perdent déjà 4000 hommes lors de la première bataille, mais ils ne manquent pas d'idées, ils vont aller chercher le Aron hakodech pour les aider lors de cette guerre.

Nous verrons la semaine prochaine comment se terminera cette guerre.



Résumé de la Paracha

• La Paracha commence tuer le peuple par raconter le d'Hachem. 14700 malheureux épisode de moururent dans une Kora'h et de son épidémie.

• Hachem prouva aux yeux de tous que c'était bien Aharon le Cohen

• Moché sépara le Gadol. Un homme avait peuple, de Kora'h et de été choisi par chaque ses acolytes. La terre tribu et était représenté s'ouvrit et les engloutit. par un bâton. Le bâton Quant aux 250 partisans, de Aharon fleurit. ils furent brûlés.

• La Paracha explique à la fin, plusieurs lois vu la terre s'ouvrir par concernant le Michkan, l'ordre de Moché, puis conclut avec la certains l'accusent de Mitsva de Térouma.

--- Dernière minute ---

Le prochain livre Shalshet est en cours de finition. Il couvrira la période de Eloul à Kippour. Il part en impression d'ici quelques jours beezrat H.

Pour avoir une part dans ce projet, il est possible de réserver un encart (500€) ou une dédicace. (104€)

Pour prendre une dédicace et ainsi permettre la diffusion de la Torah, contactez-nous avant le 30 Juin.

Shalshet.news@gmail.com

Jeu de mot

Si les poissons n'ont plus de maison c'est parce qu'on les a détruites.

Aire de jeux



Enigmes

1) Quelle est la massékhet la plus courte du Yérouchalmi ? 3) 46,10,82 29,11,47 96,15,78 54,9,72

2) Quel vêtement de Kohanim est évoqué dans la Paracha ? 42, ?, 15 Quel est le chiffre manquant ?



Echecs

Les blancs font mat en 1 coup



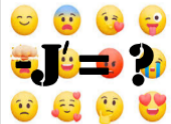
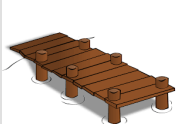
4 images

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?



Rébus





La force d'une parabole

Jérémy Uzan



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« Et le nom d'Aaron tu écriras sur le bâton de Lévi car il y aura un seul bâton... » (17/18)

Rachi écrit : « Bien que Je les aie divisés en deux familles, la famille de Cohen d'une part et la famille de Lévi d'autre part, c'est une seule tribu. »

Hachem dit à Moché que chaque tribu donne un bâton en y inscrivant le nom du chef de leur tribu et sur le bâton donné par la tribu de Lévi, sera inscrit le nom d'Aaron, puis l'homme que Hachem choisira, son bâton fleurira. Le bâton d'Aaron a fleuri puis un bourgeon a germé et se sont développées des amandes.

Le Tséda Ladérekh demande : La tribu de Lévi pourra toujours dire : Toute la tribu est sainte et si ce bâton a fleuri, c'est parce que Hachem a choisi la tribu de Lévi mais rien ne prouve qu'au sein de notre tribu Aaron a été choisi, si on n'avait écrit un autre nom, cela aurait également fleuri.

Le Ramban demande également : Ce système de bâton est une preuve que Hachem a choisi la tribu de Lévi parmi les autres tribus mais en quoi est-ce une preuve que Hachem a choisi plus Aaron qu'un autre membre de la tribu de Lévi ?

C'est pour cela que le Ramban explique : Concernant la Kéhouna, le fait que les 250 hommes avec leur kétores ont été brûlés et qu'Aaron soit resté vivant est une preuve que c'est bien Aaron le Cohen gadol. Mais concernant la Avoda des Léviim, Kora'h, pour rassembler le klal Israël autour de lui, avait infusé dans leur esprit de revenir au fait que ce soient les premiers-nés de chaque tribu qui soient choisis pour la Avoda des Léviim, de ne pas accepter cet échange entre les premiers-nés et les Léviim afin que chaque tribu ait une part dans la Avoda au Beth Hamikdash, de rester comme avant le veau d'or que ce soient les premiers-nés de chaque tribu qui fassent la Avoda, d'où la nécessité de la preuve des bâtons.

Mais Rachi (17/25) écrit explicitement : Le bâton d'Aaron sera un souvenir que c'est Aaron que J'ai choisi !?

On pourrait proposer la réponse suivante : Le passouk dit : « Et l'homme que Je choisirai, son bâton fleurira... » (17/20) Le but est donc bien de prouver quel est l'homme (et non la tribu) que Hachem choisira : « ...un homme, son nom il écrira sur son bâton » Or, si le but est de prouver que ce sont les Léviim et non les premiers-nés, il suffisait d'y inscrire le nom de la tribu. Mais il nous faut comprendre pourquoi la mort de ces 250 hommes approchant la kétores n'a pas suffi à prouver que Hachem a choisi Aaron !? Et pourquoi le peuple s'est-il rebellé en disant : « Vous avez tué le peuple de Hachem » (17/6) ?

Les bnei Israël avaient déjà intégré que les Léviim prennent la place des premiers-nés pour faire la Avoda au Beth Hamikdash mais la problématique était la suivante : pourquoi diviser les Léviim en créant un groupe qui s'appellera les Cohanim où des avodot au Beth Hamikdash leur seront exclusivement réservées avec à leur tête Aaron le Cohen gadol ?

Rachi (16/1) écrit que ces 250 hommes provenaient essentiellement de Reouven. Ainsi, ils se sont dit : Si ces 250 hommes sont morts, c'est juste parce qu'ils ne sont pas de la tribu de Lévi et c'est justement pour cela que Moché a proposé spécifiquement la kétores, parce qu'il savait que n'étant pas Léviim, la kétores allait les tuer et donc si Aaron est resté vivant, ce n'est en rien une preuve qu'il faille un Cohen gadol, un autre membre de la tribu de Lévi ne serait peut-être également pas mort donc en quoi est-ce une preuve qu'Aaron a été choisi en tant que Cohen gadol ?!

Or, toute la revendication de base était : pourquoi Aaron plus qu'une autre personne de la tribu de Lévi a été choisi comme le Cohen gadol : « Et Aaron, qu'est-il que vous protestez contre lui... » (16/11) « Et vous (les bnei Lévi) demandez aussi la Kéhouna » (16/10) Ainsi, ils sont sentis manipulés, piégés, trompés et se sont écriés : «Vous avez tué le peuple de Hachem. » C'est pour cela qu'était nécessaire la preuve du fleurissement du bâton. Mais pourquoi prendre le bâton de chaque tribu ?

Afin qu'il y ait un contraste avec le bâton d'Aaron qui a fleuri et montrer de la même manière que les autres tribus n'ont pas été choisies et leur bâton n'a pas fleuri. Ainsi, si Aaron n'avait pas été choisi, son bâton n'aurait pas fleuri, donc s'il a fleuri, c'est que Hachem a choisi Aaron comme Cohen gadol.

En conclusion : Le pouvoir des mauvaises idées est immense. En effet, les mauvaises idées infusées par Kora'h et son assemblée n'ont pas pu être déracinées facilement car la moindre brèche de mauvaise interprétation suffirait à enlever toute la force aux événements les plus spectaculaires tels que l'ouverture de la terre, le brûlage des 250 hommes, et il a fallu une preuve irréfutable sous tous les angles, c'est le bâton fleuri.

C'est normal d'être différent et d'avoir des rôles différents et ce n'est pas du tout paradoxal avec le fait d'être totalement uni, bien au contraire, comme le dit Rachi : les Léviim et les Cohanim sont bien une seule et même tribu.

Face aux revendications de Korah, Moché lui répond : “Boker véyoda Hachem èt acher lo...”, “Demain, Hachem fera savoir qui est digne de Lui...”.

Quelle est donc cette expression de Boker pour parler du lendemain ? Pourquoi ne dit-il pas simplement Ma'har (demain) ?

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole.

Un homme se présente chez un commerçant pour acheter du tissu. La pièce étant très sombre, le vendeur s'empresse d'allumer la lumière pour permettre à l'acheteur de faire son choix. Il lui demande alors quelle qualité de tissu il souhaitait acquérir. L'acheteur répond : “Toutes les marchandises se valent, tout est identique pour moi !” En entendant cela, le vendeur s'éloigne et éteint toutes les lumières. Face à l'étonnement de l'acheteur, il lui expliqua : “ Je me serai efforcé de te présenter les différentes qualités de tissus et leurs prix respectifs mais vu que tu ne fais pas la différence entre une étoffe de grande qualité et un tissu basique, à quoi bon laisser la lumière allumée. Choisis ce que tu veux de manière aléatoire... ! ”



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Des barreaux en or

Mordekhai est le propriétaire d'une jolie maison qu'il met en location. Il ne tarde pas à trouver un locataire en la personne de Naftali qui signe pour deux ans. Mais après deux semaines passées dans la maison, Naftali appelle Mordekhai et lui demande d'installer des barreaux aux fenêtres car sa femme a très peur des cambrioleurs. Mais Mordekhai n'est pas d'accord, il n'est pas près de dépenser un seul sou pour cela. Naftali qui ne peut rester ainsi, fait appel à une société qui lui installe les fameux barreaux pour la somme de 6 000 Shekels. Les deux années passent rapidement et les deux compères se séparent gentiment sans que Naftali ne mentionne la moindre fois les barreaux, à la grande joie de Mordekhai. Or, il ne se passe pas une semaine sans que Naftali fasse un petit tour devant son ancienne maison pour vérifier si elle a trouvé de nouveaux locataires. Et effectivement, le jour où il découvre que de nouvelles personnes s'y sont installées, il toque à la porte et explique gentiment à Levi que les barreaux lui appartiennent et qu'il vient pour les retirer. Levi se renseigne et découvre qu'il a raison, il appelle immédiatement Mordekhai en lui demandant des explications. Il lui dit qu'il a loué une maison avec des barreaux et qu'il doit donc se dépêcher de les payer à Naftali avant qu'il les retire ou bien il devrait chercher de nouveaux locataires. Mordekhai comprend alors pourquoi Naftali s'est tu le jour de son départ. Effectivement, s'il avait demandé leur remboursement le jour J, Mordekhai aurait pu lui dire de les retirer et de les garder, maintenant, il se voit obligé de les lui payer. Mais Mordekhai ne se laisse pas avoir et argue qu'ils se sont séparés sans que rien n'ait été mentionné et que cela s'apparente donc à un abandon des barreaux, comment peut-il donc aujourd'hui lui demander leur remboursement. Qui a raison ?

Ainsi, Hachem a créé la lumière pour que l'on puisse distinguer entre une personne et une autre. Il a également doté l'homme de l'intelligence, cette lumière de l'esprit qui permet d'apprécier chaque personne en fonction de ce qu'elle représente. Korah pensait lui que : “koulam kedochim”, “Tout le monde est saint”. Vouloir mettre tout le peuple au même niveau et chercher à masquer l'honneur du à certains, revient à nier l'utilité de ce fameux sekhel dont Hachem nous a doté.

Dans Béréchit, le verset dit : “Vayehi èrev, vayehi boker” “Vayavdel élokim ben haor ouben hahochekh”. Depuis la création, Hachem a clairement établi les nuances entre une chose et son contraire. L'expression Boker fait donc référence à ce qui est différent comme le jour et la nuit le sont.

Korah doit être fier d'avoir dans notre génération de nombreux adeptes de cette théorie où tout est pareil et tout le monde est identique. Vouloir nier les différences et les subtilités de la création est au moins un manque de clairvoyance et parfois un refus du bon sens.

Rav Itshak Zilberstein se tourne vers Mordekhai et Naftali et leur propose d'étudier ensemble une belle Souguia. La Guemara Baba Batra (30b) nous enseigne le cas suivant. Reouven s'installe dans un champ et Chimon apparaît, en expliquant que ce champ lui appartient et qu'il se doit de sortir. Reouven lui répond qu'il l'a acheté à Levi et qu'il y est installé depuis trois ans et a donc à une Hazaka (présomption) que le terrain lui appartient. Chimon répond que ce qu'il dit est peut-être vrai mais que Levi le lui a volé. Mais Reouven lui rétorque qu'avant de l'acheter, il avait pris conseil auprès de Chimon devant des témoins et que celui-ci lui avait dit que c'était une bonne affaire et qu'il fallait l'acheter. Comment peut-il donc dire aujourd'hui que le terrain lui appartient ? Chimon ne nie pas les faits mais il répond qu'il a agi de la sorte car il savait qu'il lui serait plus facile de le récupérer chez Chimon plutôt que chez Levi qui est une brute. Étonnement, la Guemara nous enseigne que son argument est recevable et que le terrain lui revient. Il en sera de même dans notre cas où le silence de Naftali n'était en rien un quelconque abandon de ses barreaux mais simplement un stratagème car il savait qu'il lui sera plus facile de récupérer son argent avec l'aide de Levi. Mordekhai accepte donc le jugement mais il demande tout de même au Rav si Naftali a agi de manière honnête. Le Rav lui répond que sa maison a pris de la valeur grâce aux barreaux et que les 6 000 Shekels sont un bon investissement, d'autant plus que c'est lui qui s'est occupé de les installer, il est donc logique qu'il les lui paye en plus du fait que lui aussi s'est tu lors de leur séparation en espérant gagner les barreaux, mais il a eu affaire à quelqu'un de plus malin.

En conclusion, Mordekhai devra payer les 6 000 Shekels à Naftali car il est logique de penser qu'il n'a jamais abandonné l'idée de récupérer son argent.

(Tiré du livre Oupiryo Matok, Béréchit, p. 349)